

I. RESTAURATION SCOLAIRE

VICES EDUCATIVES

Le temps du repas est le lieu de l'éducation à la diversité des goûts. Sans être forcés, les élèves sont incités, avec bienveillance, à goûter de tout et à finir les plats choisis.

La cantine est un espace de convivialité autour du repas où l'on doit pouvoir prendre plaisir à manger ensemble. La parole y a raisonnablement sa place. Le placement libre des élèves est favorisé dans le respect des règles de vie.

Les adultes encadrants ainsi que les élèves font preuve d'empathie et de bienveillance : les paroles/gestes blessants/humiliants n'ont pas leur place à la cantine.

REPAS

Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Un plat protidique de substitution est proposé aux enfants ne consommant pas de porc ou pas de viande.

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude chaque matin par la société SCOLAREST.

Les menus sont disponibles sur Ecole Directe ainsi que sur le site internet et ils sont affichés dans les classes et à l'entrée de la cantine.

CHARTE DE BONNE CONDUITE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le déjeuner pris en commun doit être un moment agréable de détente et d'éducation à condition de respecter les règles élémentaires indispensables à toute vie en communauté : Respect des personnes et du matériel- politesse.

La restauration est un service proposé aux familles qui peut être suspendu temporairement ou définitivement en cas de problèmes de comportement répétés d'un élève sur le temps de la pause méridienne, après avertissement oral et écrit à la famille.

II. GARDERIE - ETUDE

VICES EDUCATIVES

Le temps d'accueil périscolaire, comme le temps scolaire, est un lieu d'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble. Le règlement de l'école s'y applique.

Les adultes encadrants ainsi que les élèves font preuve d'empathie et de bienveillance : les paroles/gestes blessants/humiliants n'ont pas leur place à l'accueil périscolaire.

FONCTIONNEMENT

L'accueil périscolaire est ouvert chaque matin de classe de 7h30 à 8h20 puis de 16h40 à 18h30.

Il n'y a pas d'accueil périscolaire le matin de la rentrée des classes de septembre.

En maternelle, l'accueil a lieu dans le hall et sur la cour de maternelle. Les personnels de surveillance sont les ASEM et surveillant(e)s.

En élémentaire, l'accueil a lieu salle polyvalente jusqu'à 18h00 puis dans le hall de maternelle. Les personnels de surveillance sont les surveillant(e)s. Un temps propice aux leçons se déroule sous surveillance chaque soir et sur



inscription.

Ce temps ne se substitue pas à votre responsabilité de parents quant à la bonne réalisation des devoirs et au suivi de ceux-ci.

Votre enfant ne pourra sortir seul de l'accueil périscolaire, le soir, **de manière régulière que s'il peut présenter une autorisation écrite des parents, datée et signée (à demander à l'accueil périscolaire). Carte de sortie ?**

CHARTRE ACCUEIL GARDERIE – ETUDE

L'étude du soir doit être un moment de travail et de concentration en respectant les règles élémentaires indispensables à toute vie en communauté :

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles qui peut être suspendu temporairement ou définitivement en cas de problèmes de comportement répétés d'un élève sur le temps d'accueil périscolaire, après avertissement oral et écrit à la famille.

CONTACT

RAPPEL :

- 1. De 7H30 à 8H20 et de 16H40 à 18H30** vous devez appeler le **02 40 80 66 11** afin de contacter l'accueil périscolaire
- 2. Sur le temps scolaire vous appelez le secrétariat au 02 40 80 56 73**

